



Note explicative du Budget annexe Alpages 2025

Introduction

La commune est propriétaire de sept alpages (terrains bâtis)

Les opérations relatives à la gestion de ce patrimoine sont retracées dans un budget annexe Alpages assujettis à la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

Il n'y a plus d'emprunt en cours sur ce budget.

Les recettes générées par les locations d'alpages permettent d'effectuer certains travaux de maintenance (entretien) mais aussi quelques travaux d'investissement.

Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	- 53 097.21 €		70 258.65 €	17 161.44 €
Fonctionnement	45 070.32 €	45 070.32 €	27 256.50 €	27 256.50 €
Total	- 8 026.89 €	45 070.32 €	97 515.15 €	44 417.94 €

Les crédits provisionnels pour 2025 sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (Total : 41 400 €)

011 charges à caractère général : 27 763.48 €

A noter notamment sur ce chapitre :

Au compte 615221 entretien de bâtiments : 8 433.48 € pour diverses interventions

Merdassier volet écurie et porte double	1 500 €
Bois Noir fenêtre en porte fenêtre	2 000 €
Volet Aulp Haut	600 €
Merdassier cave béton + porte	2 500 €
Divers petits travaux alpages	1 833.48 €
total	6 600 €

Au compte 615231 Entretien réparation voirie : 9 500 € notamment pour de la remise en état d'accès aux alpages (ouverture de route, renvois d'eau...) dont notamment 6 500 € pour le goudronnage devant l'alpage de Merdassier.

012 Charges de personnel : 7 000 €

6215 personnel affecté : 7 000 €

Il s'agit de la participation de la commune aux frais de personnel des AFP (dont un rappel de 2024)

023 Virement à la section investissement : 0 €

65 Autres charges de gestion courante : 6 365.80 €

Compte 65888 Autres charges de gestion courante : 6 365.80 €. Il s'agit des frais de participations AFP(4%) des travaux programmés.

68 Dotations aux provisions pour dépréciations : 270.72 €

Il s'agit de provisions à constituer pour des créances en retard de paiement

Recettes de fonctionnement (Total : 41 400 €)

75 Autres produits de gestion courante : 41 400 €

Compte 752 : 41 000 €. Il s'agit des loyers des chalets d'alpages et location de pâturages.

Compte 7588 : 400 € = remboursement par les alpagistes de certaines charges.

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (Total : 229 699.52 €)

001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 0 €

Il s'agit du report de déficit d'investissement N-1.

16878 Autres dettes : 0 €

20 immobilisations incorporelles : 9 500 €

Compte 2031 : 9 500 € Etude pour la chèvrerie de Merdassier

21 immobilisations corporelles : 147 199.52 €

Compte 2128 : Autres agencements et aménagements : 900 € (Foiroux bassin tuyau)

21318 : Travaux de constructions (146 299.52 €) :

dont 139 699.52 € (intégration travaux) : Travaux 2014 Aulp Fier Haut (47 568.24 €) + Travaux UP Merdassier ressources en eau (14 198 €) + UP Aulp Fier d'en Bas logements (77 933.28€)

et 6 600 € : Aulp Fier Haut Tank pour 3 000 € et Chauffe eau Blonnière pour 3 600 €

23 Immobilisations en cours : 0 €

27 Autres immobilisations financières : 73 000 €

Avances versées à l'AFP pour les travaux prévus dans les alpages dont :

- Assainissement Sous Sulens : 50 000 €
- Goutière Bois Noir : 10 000 €
- Tank Aulp Fier d'en Bas : 13 000 €

Recettes d'investissement (Total 229 699.52 €)

001 report de l'excédent d'investissement : 17 161.44 €

Excédent de clôture N-1 à reporter

021 Virement de la section de fonctionnement : 0 €

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

10 Dotations fonds divers et réserves : 27 256.50 €

Au compte 1068- Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2024 est affecté en totalité au compte 1068 en investissement soit la somme de 27 256.50 €

13 Subventions d'investissement : 92 803.45 €

Compte 1323 : subventions départementales - Cette somme correspond à l'Intégration des subventions départementales pour les travaux suivants :

- Travaux 2014 Aulp Fier Haut (28 538.25 €)
- Travaux UP Merdassier ressources en eau (13 474.08 €)
- UP Aulp Fier d'en Bas logements (50 791.12 €)

16 Emprunts et dettes : 33 885 €

Nécessité de contracter un emprunt pour équilibrer le budget.

23 Immobilisations en cours : 58 593.13 €

Compte 238 : 58 593.13 €. Cette somme correspond à l'intégration de la part autofinancement des travaux suivants :

- Travaux 2014 Aulp Fier Haut (19 029.99 €)
- Travaux UP Merdassier ressources en eau (3 368.52 €)
- UP Aulp Fier d'en Bas logements (33 860.75 €)
- Remboursement trop perçu sur Reconquête des Alpages : 2 088 €
- Trop versé programme Tardevant : 245.76 €

Conclusion

Le budget prévisionnel 2025 permet de financer :

- des travaux d'entretien des bâtiments et des pistes pour 17 933.48 €
- des travaux d'investissement sur les bâtiments y compris les réseaux pour 73 000 € (totalité des programmes financés par une avance consentie aux AFP)
- D'intégrer les travaux portés par les AFP sur les programmes suivants : Travaux 2014 Aulp Fier Haut, Travaux UP Merdassier ressources en eau, UP Aulp Fier d'en Bas logements.

Les recettes prévisionnelles des locations sont estimées à 41 400 €.

La section d'investissement bénéficie d'une affectation du résultat de la section de fonctionnement de 27 256.50 €.

Il est nécessaire de contracter un emprunt de 33 885 € pour financer les investissements.